

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Dans ce contexte inédit de vaccination de la population contre la Covid-19, les professionnels de santé de Vallet et son secteur ont voulu être réactifs en étant à l'initiative de l'ouverture d'un centre de vaccination sur la commune.

La municipalité a bien évidemment accompagné et facilité la mise en place logistique en un temps, il est vrai, très contraint de ce centre.

Les débuts quelque peu confus (aléas des ajustements liés à la prise de rendez-vous et à l'arrivée des vaccins) ont vite laissé place à une organisation fluide.

Beaucoup ont pu se féliciter de trouver un centre de vaccination de proximité dans le vignoble nantais. Mais rappelons-le, un centre de vaccination dépend de l'Agence Régionale de Santé, seule instance habilitée à valider son ouverture. Chaque centre n'est donc pas réservé aux habitants de son territoire d'implantation mais bien à toute la population (dans le respect de la prise de rendez-vous préalable par les tranches d'âge ciblées à l'instant T).

La première tranche de population ciblée par cette campagne de vaccination est celle des +75 ans.

Nous nous réjouissons d'autant plus de l'existence d'un centre sur la commune lequel devrait permettre à nos aînés de ne pas avoir besoin de systématiquement se déplacer sur Nantes pour se faire vacciner.

Espérons, pour l'accélération de cette vaccination, la livraison plus importante de vaccins et l'ouverture rapide d'autres centres dans le vignoble nantais mais aussi dans les territoires voisins du Maine et Loire et de la Vendée.

L'accompagnement de nos aînés les plus fragiles est primordiale, tant dans la prise de connaissance de la possibilité de se faire vacciner, que dans la capacité à se rendre vers le centre de vaccination. C'est pourquoi le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est attentif à trouver des solutions pour transporter vers le centre de vaccination ceux qui ne le peuvent pas, notamment par un travail de partenariat avec les structures du territoire (transport solidaire, services d'aide à domicile, Clic Atout âge, Petits Frères des Pauvres...)

Dans ce contexte où la santé de tous est un enjeu de société nous allons proposer au début du printemps une mutuelle solidaire communale. Nous le savons bien, lorsque le budget d'un ménage est trop juste, l'une des premières dépenses laissée de côté est celle des soins de santé.

Le projet, engagé à la fin de notre précédent mandat, veut permettre aux Valletais, qui aujourd'hui n'ont pas de mutuelle complémentaire ou une mutuelle trop onéreuse au vu de leur budget, la possibilité de souscrire un contrat de qualité à un prix raisonnable.

Nous détaillerons dans un prochain dossier, les modalités permettant de bénéficier de cette mutuelle solidaire.

VALLET EN TRANSITION

Sécurité, transparence et démocratie

Nouvelle année : nouveaux projets municipaux. Parmi ces projets, s'il en est un qui a retenu notre attention, c'est celui des caméras de vidéo « protection ».

Nous n'allons pas nous étendre ici sur les raisons idéologiques qui nous poussent à douter de ce dispositif (car cela dépasse le simple cadre de notre commune), mais simplement mettre en garde contre sa réelle efficacité.

En effet selon le rapport de la cour des comptes de 2011 : « les études conduites ne démontrent pas l'efficacité de la vidéosurveillance de la voie publique ». Ces observations ont été à maintes reprises confirmées par des études plus récentes qui notent une efficacité de 1 à 3 % dans la résolution des infractions commises (Laurent Mucchielli-2018).

Nous ne nions pas que la sécurité est un sujet important, mais nous posons la question de l'intérêt d'investir de si grosses sommes dans des dispositifs peu efficaces. En effet 120 000€ sont prévus pour l'installation de ces caméras (auquel

il faudra rajouter les frais de maintenance et de remplacement car ce type de technologie devient rapidement obsolète). Cela équivaut environ au budget d'investissement pour nos écoles primaire et maternelle ou au double du budget prévu pour le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

La majorité nous a signalé que la gendarmerie avait fourni des chiffres contredisants ceux que nous avons relevé. Nous demandons donc de rendre ces documents publics et vous invitons tou.te.s à nous contacter en cas de renseignements confirmant ou infirmant nos propos.

Nous espérons donc qu'une consultation la plus large et transparente possible sera organisée afin de déterminer si cet investissement est toujours une priorité pour Vallet, notamment au regard de la crise actuelle.

En vous souhaitant une année pleine de solidarités et de démocratie !

Contacts : 06.20.53.76.99; vallettransition@protonmail.com ; facebook.

VALLET NOUVEL AIR

Nos premières pensées pour cette nouvelle année sont pour chacun d'entre vous, que cette année puisse être synonyme d'ambition, de festivités et d'énergie.

Un focus adressé à l'ensemble des commerces de proximité, aux âmes de notre ville : merci d'avoir été présents à chaque moment de l'année écoulée malgré les contraintes. Nous restons solidaires à vos côtés et encore plus demain. Le partage de votre malaise ou déroute sur ce qui se préparerait, sans débat communal, guide notre volonté d'écoute.

Nous avons également une pensée particulière pour le monde associatif de la ville et en particulier pour le sport. Et pour appuyer notre témoignage, l'interview de décembre d'une élue aux sports qui synthétise diagnostic « les structures sont saturées » et solution « développement de projets

hors Vallet et territoire Sèvre Loire ». Même les subventions sportives parlent : annoncées avec une majoration de 20% du fait de la crise sanitaire. Mais effet d'annonce : le montant global reste au niveau des années précédentes. Sur la photo, c'est le monde associatif valletais qui aurait dû recevoir les trois flammes et être mis en avant.

Rappelons à la majorité : la chasse aux sorcières s'est éteinte en 1954.

Contact valletnouvelair@gmail.com, 06.58.48.03.97